

TESTEZ VOTRE CONSOMMATION D'ALCOOL

Répondez aux questions suivantes, comptabilisez vos points et rendez-vous en bas de page pour le résultat

1) COMBIEN DE FOIS CONSOMMEZ-VOUS DE L'ALCOOL ?

- jamais 0
- une fois par mois 1
- 2 à 4 fois par mois 2
- 2 à 3 fois par semaine 3
- 4 fois ou plus par semaine 4

2) COMBIEN DE VERRES (STANDARDS) BUVEZ-VOUS AU COURS D'UNE JOURNÉE ORDINAIRE ?

- 1 ou 2 0
- 3 ou 4 1
- 5 ou 6 2
- 7 à 9 3
- 10 ou plus 4

3) VOUS ARRIVE-T-IL DE BOIRE PLUS DE 6 VERRES (STANDARDS) AU COURS D'UNE MEME OCCASION ?

- jamais 0
- moins d'une fois par mois 1
- une fois par mois 2
- une fois par semaine 3
- chaque jour ou presque 4

4) DANS L'ANNÉE ECOULÉE, COMBIEN DE FOIS AVEZ-VOUS OBSERVÉ QUE VOUS N'ÉTIEZ PLUS CAPABLE DE VOUS ARRÊTER DE BOIRE APRÈS AVOIR COMMENCÉ ?

- jamais 0
- moins d'une fois par mois 1
- une fois par mois 2
- une fois par semaine 3
- chaque jour ou presque 4

5) DANS L'ANNÉE ECOULÉE, COMBIEN DE FOIS LE FAIT D'AVOIR BU DE L'ALCOOL VOUS A-T-IL EMPÊCHÉ DE FAIRE CE QU'ON ATTENDAIT NORMALEMENT DE VOUS ?

- jamais 0
- moins d'une fois par mois 1
- une fois par mois 2
- une fois par semaine 3
- chaque jour ou presque 4

6) DANS L'ANNÉE ECOULÉE, COMBIEN DE FOIS, APRÈS UNE PÉRIODE DE FORTE CONSOMMATION, AVEZ-VOUS BU DE L'ALCOOL DES LE MATIN POUR VOUS « SENTIR » EN FORME ?

- jamais 0
- moins d'une fois par mois 1
- une fois par mois 2
- une fois par semaine 3
- chaque jour ou presque 4

7) DANS L'ANNÉE ECOULÉE, COMBIEN DE FOIS AVEZ-VOUS EU UN SENTIMENT DE CULPABILITÉ OU DE REGRET APRÈS AVOIR BU ?

- jamais 0
- moins d'une fois par mois 1
- une fois par mois 2
- une fois par semaine 3
- chaque jour ou presque 4

8) DANS L'ANNÉE ECOULÉE, COMBIEN DE FOIS AVEZ-VOUS ÉTÉ INCAPABLE DE VOUS SOUVENIR DE CE QUI S'ÉTAIT PASSÉ LA NUIT PRÉCÉDENTE PARCE QUE VOUS AVEZ BU ?

- jamais 0
- moins d'une fois par mois 1
- une fois par mois 2
- une fois par semaine 3
- chaque jour ou presque 4

9) VOUS ÊTES-VOUS BLESSÉ(E) OU AVEZ-VOUS BLESSÉ QUELQU'UN PARCE QUE VOUS AVEZ BU ?

- non 0
- oui mais pas dans l'année passée... 2
- oui au cours de l'année 4

10) EST-CE QU'UN AMI OU UN MÉDECIN S'EST DÉJÀ PRÉOCCUPÉ DE VOTRE CONSOMMATION D'ALCOOL ET VOUS A CONSEILLÉ DE LA DIMINUER ?

- non 0
- oui mais pas dans l'année passée... 2
- oui au cours de l'année 4

L'abus d'alcool entraîne des actes violents que ce soit dans la sphère sociale (accidents de la circulation, rixes, crimes), dans la sphère professionnelle (accidents du travail) que dans la sphère familiale (violences conjugales, maltraitance des enfants, voire crimes sexuels.)

Rapport Parquet Reynaud, Métropole-1999

TRAUMATISMES	PREVALENCES %
Accidents mortels de la circulation	30-40
Rixes	50
Délits	20
Criminalité	50-60

Site Brestois - perso : wanadoo

Résultats :

CHEZ LES HOMMES, UN SCORE DE :

- 0 à 6, pas de problème
- 7 à 12, consommation à problèmes
- 13 à 40, alcoolodépendance

CHEZ LES FEMMES, UN SCORE DE :

- 0 à 5, pas de problème
- 5 à 12, consommation à problèmes
- 13 à 40, alcoolodépendance



SOUTENEZ NOTRE ACTION...



- en vous abonnant à cette publication pour un prix de 1000 Fcfp pour l'année (3 numéros)
- en devenant membre de l'APAA, cotisation d'adhésion annuelle : 2000 Fcfp

- Je m'abonne à la publication de l'APAA
Tarif annuel (3 numéros) : 1000 F
- J'adhère à l'APAA
Cotisation annuelle de janvier à décembre : 2000 F

TOTAL
Je joins un chèque de
au présent bulletin d'adhésion.

Merci de me renvoyer :
- ma carte de membre de l'APAA
- ma carte d'abonné(e)

au nom de :
Monsieur ou Madame
.....
.....
Adresse :
.....
.....

ASSOCIATION POUR LA PREVENTION DES ABUS D'ALCOOL

12, rue des Frères Vautrin
1^{ère} Vallée du Tir - Nouméa
Tél./Fax : 27.83.43
e-mail : apaa@lagoon.nc



CECLUME®

H2O EAUX

Le bulletin d'information de l'APAA

De l'autre côté du miroir

J'ai exercé durant 7 années auprès des personnes dépendantes de l'alcool. J'ai côtoyé leurs souffrances, leurs rechutes, leurs espoirs. Je travaille aujourd'hui dans un service œuvrant pour la santé et le droit de la femme et de la famille.

J'ai souvent l'impression d'être maintenant « de l'autre côté du miroir »...

Nombreuses sont les femmes que je reçois aujourd'hui qui viennent chercher de l'aide, ne sachant plus quoi faire face à l'alcoolisme de leurs époux...

Les conséquences de cet alcoolisme sur leur vie de famille, de couple, sur elles-mêmes, sur les enfants, sont là, criantes, abruptes, dénuées de tout déni ou minimisation propres à l'alcoolodépendant. Celui-ci reste d'ailleurs le grand absent de la consultation. Ces femmes, ces enfants et ces adolescents se débattent dans un fort sentiment d'impuissance, d'incompréhension, de révolte, de renoncement parfois. Le refus fréquent de soins de la part du mari ou du père est le mur auquel la famille se heurte, anéantissant tout espoir de changement... et les blessures psychologiques, physiques, voire sexuelles s'accumulent...

Parfois, je reconnais un nom de famille sur mon cahier de rendez-

vous... c'est une jeune femme que je vois arriver. Elle me raconte son histoire, sa détresse, les violences subies suite aux alcoolisations de son père, la difficulté à bâtir sa propre vie de couple, les alcoolisations répétitives de son petit frère, ou simplement son sentiment de honte, de tristesse face à la destruction programmée de son père, sous ses yeux et que rien ne fait changer malgré toutes ses supplications... Je n'ai aucun mal à la croire. Le père, je l'ai bien connu parmi mes anciens patients.

La reproduction du cycle de la souffrance de génération en génération témoigne de l'ampleur des conséquences de l'alcoolisme d'un membre de la famille sur l'ensemble de celle-ci. Mais, tout comme les alcoolodépendants ne l'avaient appris, ces femmes, ces jeunes femmes, m'ont également fait découvrir qu'au-delà de leur grande détresse existe aussi en elles une grande force de vie qui leur donne le potentiel de continuer à avancer et de surmonter leurs blessures, leur passé.

Ce numéro d'H2O nous donne quelques éléments d'information autour des conséquences de l'alcoolisme sur la famille, je vous invite à nous suivre dans cette réflexion.

Anne-Claude BUTEZ, psychologue clinicienne, vice-présidente de l'APAA

N°5
juin 2008

apaa@lagoon.nc

Vous constaterez à la lecture de ce nouveau numéro, le lien direct entre une forte consommation d'alcool et la violence que cela engendre auprès du couple et des enfants. H2EAUX vous livre ici, quelques éléments ainsi que des chiffres qui vous permettront de réaliser combien ce fléau peut-être destructeur dans le milieu intime et personnel qui est celui de la famille.



Alcool & violences familiales



APAA

L'association connaît à nouveau des changements au niveau de son personnel. Ainsi, au secrétariat, Marie SCHUBERT succédera à Corinne ARLES.
Heures d'ouverture : 7h30 - 11h30

C.A.T.A.

Centre d'Accueil et de Thérapie en alcoologie

Partageant les locaux de l'APAA, cette structure rattachée au Centre Hospitalier Spécialisé Albert Bousquet a pour vocation d'accueillir toutes personnes confrontées à un problème avec l'alcool. L'équipe est composée d'un médecin, d'une psychologue, de 3 infirmiers et d'une secrétaire.

Le centre est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 16h30.
Tél. 24 01 66 - Fax : 24 14 09

P.P.R.A.

Programme de Prévention du Risque Alcool :

Dirigée par le Docteur Michel, l'équipe se compose de 4 personnes. Prochainement, dans le cadre d'une mission gouvernementale, le PPRA se chargera d'une action supplémentaire d'écoute, d'accueil et d'orientation du public. Pour ce faire, le PPRA changera de locaux au cours de l'année 2003.

1, rue Georges Clémenceau
Tél. 25 50 60

La plupart des théories sur les causes des violences familiales n'intègre pas la composante alcool. Une étude menée aux États-Unis sur plus de 2 000 couples montre que ce type de violence existe chez 2,1% des couples où le mari ne boit « jamais », et chez 30,8% où le mari boit « très souvent ». Une analyse, effectuée à partir de rapports de police met en évidence que dans 43% des disputes conjugales avec violence, épouse et mari avaient bu tous les deux, dans 44% seul l'agresseur avait bu et dans 13% des cas, seule la victime avait bu. Une autre étude, également réalisée à partir de rapports de police, montre que les disputes familiales, dont 70% concernent l'épouse et le mari, sont dans 46% des cas associées aux problèmes de l'alcool ou de la drogue. 59% des antagonistes de la dispute sous l'emprise de l'alcool étaient des hommes et 26% des femmes. Le pourcentage d'implication de l'alcool dans le mauvais traitement des enfants semble inférieur à celui observé chez la femme.

Ainsi, il est estimé que l'alcool est impliqué dans 25 à 50% des cas de mauvais traitement de la femme et dans 20% de ceux des enfants.

Sources : Forrest G. The Diagnosis and Treatment of Alcoholism. Marital and Family Therapy, pp168-211. 1994.

Problèmes rencontrés par le conjoint de l'alcoolique

Les conjoints d'alcooliques sont souvent exposés à de graves problèmes sur le plan social et psychologique. De nombreux conjoints d'alcooliques passent par des états d'anxiété, d'insomnie, de tension et de dépression. Ils éprouvent parfois un vif sentiment de culpabilité, se laissent envahir par la colère et des désirs de vengeance, qu'ils peuvent reporter sur leurs enfants ou leurs collègues de travail.

Sources : Forrest G. The Diagnosis and Treatment of Alcoholism. Marital and Family Therapy, pp168-211. 1994.

Difficultés potentielles rencontrées par les enfants de parents alcooliques

Troubles du comportement. Il existe une forte relation de causalité entre l'alcoolisme des parents et les troubles du comportement, en particulier chez les garçons. Il est probable que la mauvaise entente des parents et les perturbations familiales provoquées par l'alcoolisme aient une influence plus importante que l'alcoolisme en lui-même.

Consommation de substances toxiques. Les résultats sont variables dans les études portant sur la relation entre l'alcoolisme des parents et la consommation excessive d'alcool des adolescents. Une étude a observé que les enfants de parents alcooliques étaient plus susceptibles de consommer des substances toxiques, comme le cannabis, les amphétamines et la cocaïne. Une étude plus récente a également fait état d'une plus forte consommation d'alcool et d'autres substances toxiques, mais pas forcément de dépendance.

Troubles émotionnels. Plusieurs études indiquent que les enfants de parents alcooliques souffrent d'un plus grand nombre de troubles ou symptômes émotionnels, comme l'anxiété et la dépression.

Source : H. Steinhausen, Children of alcoholic parents. A review. European Child and Adolescent Psychiatry 4 (1995) 1430-152.

L'alcool et la famille

Des initiatives...

Des initiatives sont prises dans les différents pays européens :

ANGLETERRE : conjoints, parents et amis peuvent appeler pour se renseigner et être conseillés sur la conduite à tenir grâce à une ligne téléphonique directe.

DANEMARK : un dépliant et un questionnaire sur l'alcool et les malformations du fœtus, élaborés par le ministère de la Santé, ont été envoyés à toutes les femmes enceintes de Copenhague.

FINLANDE : le programme Enfance fragile a pour idée de présenter le point de vue et l'expérience de l'enfant sur l'alcoolisation de ses parents. Il s'appuie sur un réseau de professionnels et utilise le service d'aide par téléphone.

...et des propositions

Pour l'OMS, la diffusion d'informations, la multiplication des formations spécifiques, la mise à disposition d'une ligne téléphonique spécialisée sont des moyens réclamés par presque tous les pays membres.

Rapport « Les problèmes d'alcool dans les familles »

Source : ANPA - Association Nationale de Prévention de l'Alcoolisme.

Ce rapport remis à l'Union Européenne en 1999, a été établi par la COFACE, qui représente les organisations familiales de l'Union Européenne et Eurocare, regroupant les organismes spécialisés en alcoologie.

Les auteurs mentionnent clairement : « si les politiques et le grand public sont à juste titre préoccupés par les effets désastreux de la drogue, ils devraient savoir qu'on ne peut pas impunément oublier les problèmes d'alcool dont les familles souffrent davantage que de toutes les autres drogues réunies. »

Quelques études à l'appui

En l'absence de données globales, on peut toujours se référer à des études qui, à leur échelle, attestent de la gravité de la situation, chez les adultes comme chez les enfants. En Irlande l'agence nationale de conseil matrimonial a évalué à 11% le nombre de ses clients en difficulté du fait de l'alcool. On pourrait citer aussi les actes de violence commis sur les femmes au Portugal évalués à 16%. D'une manière générale, les familles touchées par l'alcool ont tendance, sous le poids de la honte à se désocialiser et perdre leurs attaches extérieures. Les enfants de parents alcooliques ont un risque plus élevé de rencontrer des problèmes personnels ; comportements sociaux, troubles émotionnels, difficultés scolaires (6 à 22% des garçons et filles de 15 à 16 ans en Europe). Aux Pays-Bas, entre 30 et 50% des enfants inscrits à la Protection de l'Enfance ont des parents buveurs excessifs.

Des répercussions en chaîne

Même si les enfants ne sont pas directement victimes de mauvais traitements, leur souffrance les marque individuellement, compromet leur développement et par suite leur insertion dans la société.

On imagine les distorsions qui peuvent se produire dans le psychisme du petit enfant face à un parent alcoolique qu'il aime et redoute simultanément. Or, dès 4 ou 5 ans, un enfant peut prendre conscience des problèmes d'alcool de ses parents, même si la question n'a pas été abordée explicitement devant lui. L'alcool entraîne souvent des perturbations telles qu'un membre de la famille peut être

amené à jouer le rôle de l'autre. Dépossédé au sens propre de son enfance, le mineur se voit parfois contraint de prendre la place d'un adulte incapable d'assumer ses fonctions.

Plus tard, au cours de leur vie d'adulte, ces enfants auront un risque supérieur de rencontrer des problèmes. Le fait d'avoir été témoin de scènes de violence, même si l'on n'en est pas victime soi-même, est en soi générateur de risque. Quand on sait que les abus ont tendance à se reproduire d'une génération à l'autre, on comprend à quel point la société subit ces effets de répercussions en chaîne. Ainsi les fillettes victimes d'abus sexuels ont souvent tendance à l'âge adulte à noyer leurs difficultés dans l'alcool, compromettant ainsi les chances de leurs propres enfants, etc.

Toutes ces trajectoires de vies bousculées ou disloquées sont statistiquement plus exposées aux accidents, maladies ou morts précoces.

